

Table des matières

1	Introduction	1
1.1	Cadre de recherche	1
1.2	Problématique	2
1.3	Cadre théorique et/ou contexte professionnel.....	3
1.4	Cadre d'analyse.....	6
2	Développement	8
2.1	Quelques chiffres.....	8
2.2	Signes supposant une utilisation excessive	9
2.3	Rôle de l'éducateur/trice de l'enfance	11
3	Conclusion	20
3.1	Résumé et synthèse des données traitées	20
3.2	Analyse et discussion des résultats obtenus.....	21
3.3	Limites du travail.....	24
3.4	Perspectives et pistes d'action professionnelle	24
3.5	Remarques finales.....	25
	Bibliographie	27

Table des annexes

Annexe I	: Grille d'entretien
Annexes II	: Grilles de lecture
Annexe III	: Retranscription de l'entretien
Annexe IV	: Règle « 3-6-9-12 »

Table des abréviations

- APEA : Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte
- CDTEA : Centre pour le Développement et la Thérapie de l'Enfant et de l'Adolescent
- CP : Cours Préparatoires en France. En Suisse, cela correspond à la 3^{ème} Harmos.
- EDE : Éducateur/trice de l'enfance
- ES : École Supérieure de Sion
- OEI : Office Éducatif Itinérant
- OPE : Office de la Protection de l'Enfance
- PEC : Plan d'étude cadre
- TIC : Ce sont les « *technologies d'information et de communication* » (Mollat, S.d., Les TIC (Technologies de l'information et de la communication)).
- UAPE : Unité d'accueil pour écoliers

1 Introduction

1.1 Cadre de recherche

1.1.1 Illustration

« *Cette thématique [les TIC] semble être bien éloignée de ce qui se vit dans vos structures, pourtant les écrans occupent une place de plus en plus importante dans le quotidien des enfants dès leur plus jeune âge.* » (Rubio, 2014, p.15)

Comme le dit Marie Nicole Rubio, directrice de la revue « Le Furet », les TIC sont encore loin du quotidien du jeune enfant en structure d'accueil. En effet, les éducateurs privilégiennent les jeux libres, les jeux de société ou encore les livres afin de favoriser la socialisation et l'apprentissage par expérimentation. Cependant, ces mêmes enfants que nous accueillons sont entourés d'écrans en tous genres une fois rentrés à la maison. La télévision est allumée, le téléphone de leurs parents est sur la table et offre à chacun la possibilité de jouer à divers jeux ou de regarder toutes sortes de vidéos, sans oublier les tablettes qui sont offertes aux plus petits. De plus, peu d'enfants sont accompagnés pour une utilisation optimale de ces nouvelles technologies.

Selon Serge Tisseron, « *pour chaque heure par jour pendant laquelle un bébé regarde des DVD ou des vidéos, ses apprentissages en vocabulaire diminuent de six à huit mots par rapport aux enfants que ne regardent pas ces programmes.* » (Tisseron, 2009, p. 75). Il est d'autant plus inquiétant qu'aux États-Unis, ces « *mêmes chercheurs ont montré que 40% des bébés de 3 mois regardent régulièrement la télévision aux États-Unis et que ce pourcentage monte à 90% à partir de 2 ans.* » (Tisseron, 2009, p. 75). C'est par ces quelques données que nous pouvons remarquer l'impact important que ces nouvelles technologies ont sur le développement de l'enfant. Or, ici nous avons pu entrapercevoir une seule des nombreuses conséquences qu'une utilisation excessive peut avoir sur les enfants de 0 à 4 ans.

1.1.2 Thématique traitée

La thématique choisie pour ce travail est « les enfants face à l'utilisation des TIC ». Heureusement, en Suisse, la plupart des enfants de 0 à 4 ans sont peu ou raisonnablement exposés aux écrans. De plus, il existe une règle permettant de fixer des repères concernant les âges à partir desquels nous pouvons introduire les TIC au quotidien des enfants, ainsi que les conditions dans lesquelles nous pouvons le faire. Il s'agit de la règle « 3-6-9-12 » élaborée par le psychiatre et docteur en psychologie Serge Tisseron (cf. annexe IV). Elle peut être accessible à tous et permet aux parents et aux professionnels de pouvoir s'y référer.

Toutefois, quelques problématiques découlent de ce thème, notamment lorsque certains enfants sont surexposés à ces TIC. La télévision, par exemple, est allumée toute la journée et ces enfants restent apathiques sur le canapé. Dans ce cas, les enfants ne sont que rarement accompagnés et les programmes présentés pas toujours adaptés.

D'autres sont confrontés aux écrans dès le berceau et se retrouvent perdus quand ils ne peuvent plus les utiliser. On peut repérer chez ces enfants un retard dans l'apprentissage du langage, de la motricité, ou encore, dans la socialisation. Ils peuvent également souffrir d'un sommeil perturbé, d'un manque de repère ou d'un déficit d'attention et de concentration. Pour terminer, ces nouvelles technologies ne laissent plus de place à l'ennui, à la rêverie et à la créativité de l'enfant. Toutes ces conséquences pouvant être dues à une exposition excessive aux TIC me font me questionner sur le rôle des éducateurs de l'enfance. Les écrans sont encore loin de notre quotidien en crèche, mais nous accueillons quotidiennement ces enfants désorientés et parfois dépassés par ces nouvelles technologies que nous-mêmes, adultes, nous ne maîtrisons pas.

1.1.3 Intérêt présenté par la recherche

- Personnel :**

Lors d'un travail d'été, je gardais deux enfants de 2 ½ ans et 6 ans quelques jours par semaine. Le plus petit tournait en rond, ne jouait pas seul ou ne restait que peu de temps aux activités que je lui proposais. Lorsqu'il ne savait que faire, il demandait un téléphone, une tablette ou un programme télévisé. Dans sa chambre, il disposait d'un grand nombre de jeux, mais je ne l'ai pas vu y jouer, sauf quand je me trouvais avec lui et le stimulais ou l'encourageais. Les moments où la télévision était allumée, il restait calme, posé, comme hypnotisé par les images qui défilaient.

Suite à cette expérience, je souhaite me renseigner sur les recommandations d'utilisation des écrans suivant l'âge de l'enfant. J'aimerais également en savoir davantage sur les risques et les dangers d'un usage excessif des écrans, ainsi que les effets que cela peut avoir sur le développement et les apprentissages de l'enfant.

Après avoir effectué quelques recherches et avoir participé aux journées thématiques organisées à l'ES de Sion les 23 et 24 mai 2016, je me rends compte qu'il existe différentes campagnes de prévention pour les enfants dès 6 ans ou pour les adolescents, concernant les jeux vidéo et internet. Cependant, il n'existe que peu d'études et de recherches concernant les enfants de 0 à 4 ans, en raison de l'aspect récent de la problématique. Il est toutefois des plus important de se questionner sur le sujet afin de pouvoir agir de manière préventive et ainsi éviter une éventuelle dépendance ou d'éventuels retards d'apprentissage importants. C'est pourquoi je souhaite m'y intéresser.

- Professionnel :**

En tant que professionnelle, je souhaite en connaître davantage sur ce que nous pouvons mettre en place afin de prévenir d'éventuels excès, ainsi que notre rôle en cas d'une trop grande utilisation d'écrans à la maison. Je souhaite également me renseigner sur les signes que nous pouvons observer en crèche et l'accompagnement le plus ajusté face à cette problématique récente et qui touche les enfants dès le plus jeune âge. Il me semble également important de savoir quelles sont les limites de notre profession dans le cas où nous soupçonnons un usage excessif des écrans.

Ce travail peut encourager les professionnels du champ de l'éducation de l'enfance à mener une réflexion autour de cette problématique qui touche de plus en plus d'enfants, dès la naissance. Ils pourront se référer à ce travail afin de définir leur rôle, ce qu'ils pourront mettre en place afin de soutenir l'enfant dans ses apprentissages et dans son développement, ainsi que les limites de notre profession. Ce travail définira également vers quels réseaux les éducateurs pourront se diriger ou orienter les parents pour le bien-être et le bon développement de leur enfant.

1.2 Problématique

1.2.1 Question de départ

Suite à ces réflexions, je définis ma question de départ comme ceci :

« Quel est le rôle des éducateurs de l'enfance face aux situations d'utilisation excessive des écrans chez l'enfant ? »

1.2.2 Précisions, limites posées à la recherche

J'ai traité le sujet du point de vue du professionnel, sans interférer avec le rôle des parents. J'ai basé mon travail sur des aspects théoriques ainsi que sur ce qui peut être mis en place dans la pratique. Ensuite, j'ai contacté une spécialiste faisant partie d'une association ayant fait une recherche sur ce sujet afin de nuancer et confronter la théorie récoltée avec la

réalité. Pour des raisons de temps et de respect de longueur du document, je me suis limitée à cet interview, sans vérifier le point de vue des parents, ni des professionnels du champ de l'éducation de l'enfance.

J'ai limité ma recherche également à la population cible en me focalisant sur les enfants de 0 à 4 ans, tout en sachant que cette problématique touche également les enfants et adolescents de 5 à 18 ans, ainsi que les jeunes adultes.

1.2.3 Objectifs de la recherche

Les objectifs de mon travail de mémoire sont les suivants :

- Découvrir la règle « 3-6-9-12 » de Serge Tisseron.
- Repérer les enjeux et les dangers des écrans sur le développement et la santé de l'enfant.
- Repérer les signes pouvant supposer un usage excessif des écrans à la maison.
- Découvrir quel est l'accompagnement optimal des enfants face à une surexposition aux TIC.
- Définir le rôle des EDE dans la prévention, ainsi que dans les actions éducatives pouvant être utilisées dans la situation où l'enfant est sureposé aux écrans.
- Définir les réseaux existants pouvant être consultés par les éducateurs/trices de l'enfance ou par les parents.
- Répondre à la question suivante : « Faut-il signaler une situation d'utilisation excessive des écrans à l'APEA ? Si oui, sous quelles conditions ? »

1.3 Cadre théorique et/ou contexte professionnel

1.3.1 Les TIC

Les TIC sont les « *technologies d'information et de communication* ». Elles se regroupent en 3 catégories :

1. « *Les télécommunications incluant les centres d'appels, la téléphonie mobile, le système GPS...* »
2. L'électronique, ..., les télévisions, lecteurs dvd, etc...
3. *Internet, serveurs, réseaux, conseil, ...* » (Mollat, (S.d.), Les TIC (Technologies de l'information et de la communication).

1.3.2 La surconsommation

« *La télévision n'est ni bonne, ni mauvaise en soi. Le fait qu'elle puisse avoir des effets négatifs ou positifs dépendra de l'utilisation que l'on en fait et de la qualité de ses contenus* » (Bermejo Berros, 2008, p.7)

Le terme « d'utilisation excessive » est complexe à définir, car il est nécessaire de tenir compte d'un certain nombre d'informations afin de dire si l'usage est excessif ou non. Siniscalco & Ponta (2014) expliquent :

Les recherches montrent que les effets des écrans dépendent des caractéristiques de chaque enfant et de celles de l'environnement dans lequel il vit, du type de contenus auxquels il accède et du temps qu'il y passe, de la présence ou non, aux côtés de l'enfant, d'adultes qui l'accompagnent dans sa relation avec les écrans et, enfin, du degré d'interactivité de ces derniers.

(P.16-17)

Boucier (2010), a elle aussi cherché à définir quelques repères nous permettant de différencier un usage normal d'un usage excessif :

Certains éléments peuvent nous aider à repérer un usage excessif. Le téléviseur est-il allumé en permanence ? Les enfants, même les plus jeunes, sont sensibles à ce qu'ils voient ou entendent. Ils s'imprègnent du langage télévisuel. Les heures de repas ou du coucher sont-elles modifiées en fonction d'une émission ou encore du désir de poursuivre les étapes du jeu vidéo ? L'écran s'est-il substitué à d'autres activités ? L'apprentissage actif et diversifié procure à l'enfant la stimulation nécessaire à son développement. L'écran éclipse-t-il les amitiés ? Ou sert-il de nounou pour les plus petits ? Répondre par l'affirmative à l'une de ces questions, c'est prendre conscience du fait qu'un intrus s'est invité dans la famille. (P.25)

Je résumerai qu'un usage normal n'interfère en rien avec le développement et la santé de l'enfant. Dès que nous pouvons observer des conséquences ou certains signes inquiétants, nous pouvons parler d'usage excessif et il est nécessaire pour les adultes d'y remédier afin de ne pas porter préjudice au bon développement de l'enfant.

1.3.3 La dépendance

Boucier (2010) écrit :

Clerget définit la dépendance ; il s'agit d'une « consommation abusive d'un produit ayant un effet sur le psychisme portant atteinte à la santé physique ou mentale, incluant des conséquences psychoaffectives, comportementales, sociales, économiques, professionnelles ou scolaires ». ...

Il serait plus réaliste de parler d'effet d'accoutumance. Selon Clerget, « on peut parler d'accoutumance quand il existe un besoin très fort de réitérer ou de prolonger l'usage. À la longue, une forme de tolérance s'installe qui entraîne une augmentation du temps de consommation aux dépens d'autres activités jusqu'alors préservées. »

(P. 40)

Patzlaff (2014) souligne :

Il appartient à la logique d'une conduite permanente de l'extérieur d'engendrer une dépendance. On s'habitue à être divertie agréablement sans activité personnelle, et de véritables phénomènes de manque surgissent quand la télévision en vient à être absente sur une longue durée. ... Tant que l'appareil trône dans le salon, il est et demeure une tentation.

(P. 69)

1.3.4 La prévention

« La prévention désigne l'ensemble des actes et des mesures qui sont mis en place afin de réduire l'apparition des risques liés aux maladies ou à certains comportements qui s'avèrent néfastes sur la santé » (Le journal des femmes, 2013, Santé).

Selon Addiction Suisse, il existe 3 types de prévention :

1. La prévention universelle :

Elle « s'adresse à l'ensemble de la population ..., à un groupe de personnes non sélectionnées » (Addiction Suisse, (S.d.), concepts de prévention des dépendances), par exemple les enfants ou les adolescents.

2. La prévention sélective :

Elle vise des groupes en situation de risque définis. En général, ces personnes sont en bonne santé et ne présentent pas de signes particuliers ; mais pour elles, la probabilité de développer une addiction est plus élevée en raison de la présence de facteurs de risque qui ont été confirmés de manière empirique.

(Addiction Suisse, (S.d.), concepts de prévention des dépendances).

3. La prévention indiquée :

[Elle] s'adresse à des personnes présentant des comportements à risques manifestes mais qui ne répondent pas (ou pas encore) aux critères de diagnostic d'une addiction. Les groupes de jeunes adultes et les adolescents-e-s qui ont une consommation excessive d'alcool en fin de semaine, par exemple.

(Addiction Suisse, (S.d.), concepts de prévention des dépendances).

On parle d'addiction lorsqu'il y a « une relation de dépendance plus ou moins aliénante pour l'individu à l'égard :

- D'un produit : drogue, tabac, alcool, médicaments, etc.,
- D'une pratique : jeu, achat, ..., internet, etc. » (Addiction Valais, 2016, Qu'est-ce que l'addiction ?)

1.3.5 Le rôle de l'EDE

Le rôle est « l'ensemble de normes et d'attentes qui régissent le comportement d'un individu, du fait de son statut social ou de sa fonction dans le groupe ». (Larousse, (S.d.), dictionnaire de français).

L'EDE « est un-e spécialiste de l'accompagnement, du suivi et de l'éducation des enfants, inséré dans la dynamique actuelle du champ socio-éducatif et pédagogique » (Dumas et al., 2007, p.3).

Selon le PEC, le rôle de l'EDE est défini selon 10 processus :

- Processus 1 : Accueillir l'enfant dans une structure collective extra-familiale
- Processus 2 : Soutenir le développement de l'enfant dans sa globalité
- Processus 3 : Observer et documenter l'évolution et les apprentissages de l'enfant
- Processus 4 : Élaborer et mettre en pratique le projet pédagogique
- Processus 5 : Développer une action réflexive sur sa fonction, ses tâches et son rôle
- Processus 6 : Gérer le travail en équipe
- Processus 7 : Collaborer avec les familles et accompagner la parentalité

- Processus 8 : Collaborer et coopérer avec les réseaux externes
 - Processus 9 : Garantir une action professionnelle conforme au cadre légal
 - Processus 10 : Assurer le travail administratif et organisationnel du groupe éducatif
- (Dumas et al., 2007, p.5)

1.3.6 Le travail en réseau

« *Le réseau est caractérisé par une horizontalité des relations sociales. Les acteurs partagent des éléments et ont des objectifs en commun* » (Éducateur, ce métier impossible, 2009, Les définitions du réseau et du partenariat).

Dans le cadre de leur travail, les EDE connaissent « *les ressources et organismes externes à disposition des enfants et des familles. Il-elle est amené à collaborer, à solliciter leur contribution et à y orienter les parents.* » (Dumas et al., 2007, p.14). Dans ce travail, j'identifierai quels réseaux peuvent être consultés par les EDE et les parents, je déterminerai l'aide qu'ils peuvent apporter à l'enfant et aux familles concernées.

1.3.7 Lien entre les concepts

Les six concepts cités précédemment sont liés par la thématique du rôle des EDE face à des enfants en situation de consommation excessive des nouvelles technologies. En effet, le terme des TIC est le premier point important de ce travail. Il en découle ensuite la notion d'utilisation excessive et de dépendance, pour, ensuite, parler de prévention et, enfin arriver à notre rôle en tant qu'EDE. Il sera alors abordé le travail en réseaux qui permettra aux professionnels de l'éducation de l'enfance de pouvoir connaître les organisations externes les plus adaptées au bien-être et à la bonne santé de l'enfant et y orienter les parents.

1.4 Cadre d'analyse

1.4.1 Terrain de recherche et échantillon retenu

Je me suis intéressée à cette problématique chez les enfants de 0 à 4 ans, dans le cadre de la nurserie et de la crèche.

J'ai débuté mes recherches à la bibliothèque de l'ES à Sion, puis dans différentes librairies afin d'avoir un regard théorique sur la question. Puis j'ai pris contact avec une spécialiste du sujet, afin de découvrir les pistes concrètes que nous pouvons exploiter en tant qu'éducatrice de l'enfance dans le but d'ajuster notre accompagnement au quotidien pour ces enfants dont l'usage des TIC est excessif, ainsi que définir le rôle d'une éducatrice dans de telles situations. Je me suis également renseignée sur les réseaux que les EDE peuvent contacter dans le cas où cela s'avère nécessaire.

1.4.2 Méthodes de recherche

Ma recherche est de type qualitatif. Je ai commencé mes recherches bibliographiques pour me faire une idée globale sur la problématique des « enfants face à un usage excessif des TIC » en élaborant des grilles de lecture (cf. annexe II), afin de rassembler les informations récoltées dans les différents livres.

Puis, j'ai préparé un entretien afin d'interviewer une spécialiste qui mène une étude sur l'influence des TIC chez les jeunes enfants pour découvrir son point de vue et l'accompagnement le plus adapté à ces enfants dans des situations concrètes.

À la suite de cette rencontre, j'ai comparé les résultats obtenus avec les théories préalablement résumées afin de faire une synthèse et répondre à la question de départ. J'ai également veillé à mettre en évidence le rôle que nous avons en lien avec les enfants, les parents, l'équipe éducative, ainsi que les réseaux que nous pouvons consulter.

1.4.3 Méthodes de recueil des données et résultats de l'enquête

Pour trouver les ouvrages mentionnés dans ce travail, j'ai d'abord cherché les livres ayant pour sujet les écrans. J'ai alors fait des grilles de lectures (cf. annexe II) afin de regrouper les informations récoltées selon différents thèmes. Lors de la rédaction de mon travail, j'ai ensuite trié ces données afin de synthétiser et retranscrire les points principaux. J'ai ensuite cherché des livres concernant le rôle global des éducateurs afin de mettre en lien la théorie trouvée concernant la problématique des écrans avec celle trouvée concernant les éducateurs de l'enfance.

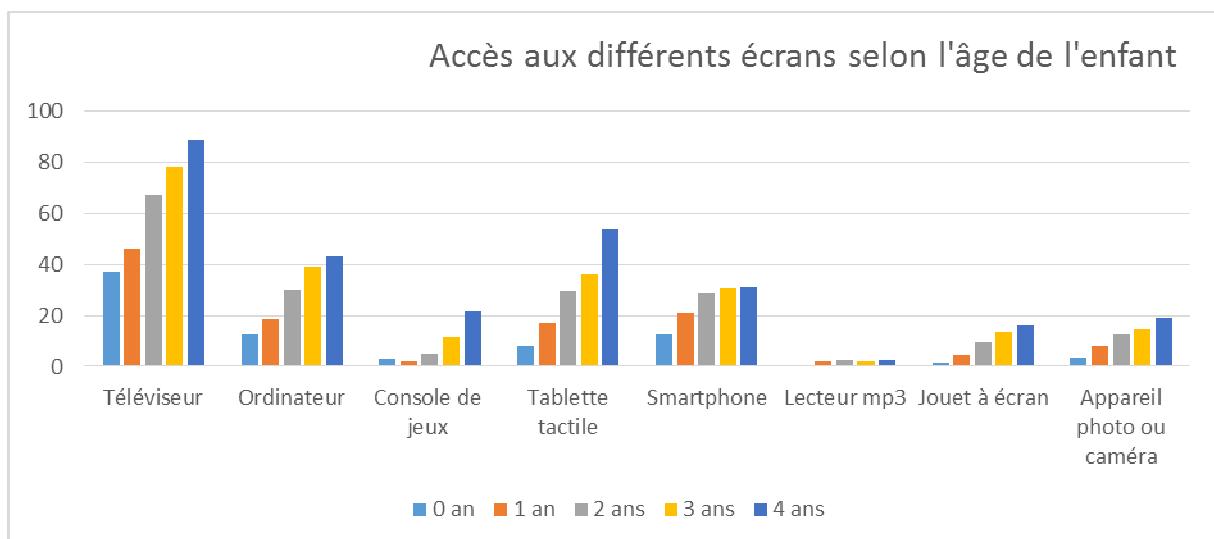
Pour l'entretien téléphonique, j'ai d'abord préparé une interview (cf. annexe I). J'ai choisi cette personne lors des journées thématiques des 23 et 24 mai 2016 organisées par l'ES de Sion. Je l'ai alors contactée afin de fixer un rendez-vous. La veille de l'entretien, j'ai reçu un appel afin de le repousser. Malheureusement, il m'était impossible de trouver une autre date au vu de l'approche du délai et de la difficulté à trouver une date en commun. Je lui ai alors proposé de lui envoyer les questions par mail et d'y répondre par écrit. Il ne lui était malheureusement pas possible de le faire, nous avons alors planifié un entretien téléphonique. Je l'ai enregistré et pris des notes. Ceci m'a permis de retranscrire cet interview (cf. annexe III) afin d'élargir ma réflexion autour de la problématique des écrans. J'ai alors élaboré une grille de synthèse de l'interview pour l'intégrer à mon travail.

2 Développement

Dans ce chapitre, nous verrons d'abord quelques chiffres afin de découvrir, en Belgique, à quels écrans les enfants de 0 à 4 ans ont accès. Cette étude nous permettra d'avoir une vue d'ensemble de l'accès aux écrans par les tout-petits. Ensuite, nous identifierons quelques signes que nous pouvons observer qui nous laisseraient supposer une utilisation excessive des TIC par un enfant. Pour terminer, nous définirons quel est le rôle de l'éducateur/trice de l'enfance face à une situation d'utilisation excessive des TIC.

2.1 Quelques chiffres

N'ayant pas trouvé d'étude menée en Suisse, je me suis penchée sur une étude menée en Belgique afin d'être au plus proche géographiquement dans les données récoltées. Cette étude concerne les enfants de 0 à 6 ans ayant accès à différents écrans (en %). Nous retrouvons les résultats des enfants de 0 à 4 ans ci-dessous. Ils nous montrent ceci :



(données tirées de Mathen, Fastrez, & De Smedt, 2015, p.36)

Nous observons que, dès la naissance, les bébés ont accès aux écrans. En voici quelques précisions :

- Plus d'un tiers des bébés ont accès à la télévision et ce pourcentage s'élève à près de 90% à l'âge de 4 ans.
- Les tablettes tactiles sont moins utilisées par les enfants, cependant, plus de la moitié y a toutefois accès à 4 ans.
- Les ordinateurs sont tout aussi accessibles dès la naissance à plus de 10% et ce pourcentage s'élève ensuite à environ 40% à 4 ans.
- Les smartphones tout aussi présents au sein des familles, sont à plus de 10% accessibles par les bébés, cependant la courbe se stabilise aux alentours de 30% jusqu'à 4 ans.

De mon avis, il est impressionnant de remarquer le nombre d'enfants de 0 à 4 ans ayant accès à des écrans non-interactifs (comme la télévision), compte tenu des conséquences qu'une utilisation excessive peut amener chez les tout-petits. En effet, selon Bach, Houdé, Léna et Tisseron (2013), « *Chez le jeune enfant, la consommation excessive d'écrans non-interactifs (télévision et DVD) a des conséquences problématiques bien au-delà des*

premières années : prise de poids, déficit de concentration et d'attention, risque d'adopter une attitude passive face au monde, etc. » (p. 119).

2.2 Signes supposant une utilisation excessive

À la suite d'une utilisation excessive et non-adaptée à l'âge de l'enfant, différents signes peuvent être observés. En voici les principaux :

2.2.1 Un retard de langage

Une étude a été menée aux États-Unis concernant l'impact de la télévision chez les bébés. Tisseron (2009) nous fait part des résultats obtenus :

Le résultat est que pour chaque heure par jour pendant laquelle un bébé regarde des DVD ou des vidéos, ses apprentissages en vocabulaire diminuent de six à huit mots par rapport aux enfants qui ne regardent pas ces programmes. ...

Si les programmes dits « adaptés » n'ont pas plus d'effets positifs sur l'acquisition du langage que les autres, c'est qu'ils s'accompagnent d'une bande-son incapable d'adapter ses intonations à l'état psychologique du bébé.

(P. 75-76)

2.2.2 Différents retards d'apprentissage

Selon Marie Winn, les effets qu'ont les écrans sur le développement de l'enfant sont plutôt indirects. Le problème n'est pas ce que fait l'enfant devant la télévision, mais plutôt ce qu'il ne fait pas. Le temps que l'enfant passe assis sur le canapé est tout le temps qu'il ne consacre pas à tous les apprentissages qu'il pourrait faire en manipulant, en explorant et en exploitant son environnement afin de faire diverses découvertes (Siniscalco & Ponta, 2014, p.30).

La personne interviewée confirme que l'enfant qui est tout le temps devant un écran et qui n'est pas en interaction avec les adultes perdra des opportunités d'apprendre. C'est pourquoi des retards peuvent apparaître (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

Par exemple, l'enfant qui reste assis sur le canapé devant un écran « *manque d'air, d'activités sollicitant ses grands muscles, et finit par souffrir de carences en forces musculaires, en souplesse, en coordination, en plus de s'essouffler au moindre déplacement.* » (Bourcier, 2010, p.30)

2.2.3 Des difficultés de socialisation

Des pédiatres se sont intéressés à l'effet des écrans sur le développement social de l'enfant et se sont positionnés sur la question :

Nous [les pédiatres] avons remarqué que les enfants qui regardent régulièrement la télévision développent des schémas bien précis de comportement : ils vont au-devant des gens sans timidité ni réserve mais, par la suite, ils ne cherchent pas à établir un vrai contact interpersonnel. Ils ne parviennent pas à regarder quelqu'un dans les yeux tranquillement, sans le fixer ni faire de grimaces. Ils posent des questions superficielles, sans s'intéresser particulièrement aux réponses, et donnent des réponses superficielles ou stéréotypées aux questions qu'on leur pose. Ils ne développent pas d'intérêts profonds, éprouvent des émotions primaires et sont souvent insensibles ; leur pensée procède de façon rapide et prévisible.

(Siniscalco & Ponta, p. 27-28)

Tisseron (2013) ajoute que « *les bébés les plus exposés à la télévision deviennent aussi des enfants moins autonomes, moins persévérandts et moins habiles socialement.* » (p.28)

2.2.4 Une attitude passive face à son environnement

Une étude a été menée concernant l'incidence du temps passé devant un écran avec le développement de l'enfant. Il en est ressorti que :

Chaque heure en surplus s'est traduite plus tard par une augmentation de 10% du risque d'être constitué en victime ou en « bouc émissaire » par les camarades de classe. Ce dernier résultat s'expliquerait par le fait que la fréquentation télévisuelle invite l'enfant à se constituer en spectateur du monde plutôt qu'en acteur de celui-ci. (Tisseron, 2013, p.28)

2.2.5 Un sommeil perturbé

Bourcier (2010) explique que l'enfant de moins de 4 ans est incapable de distinguer la fiction de la réalité. Les images visionnées peuvent générer des peurs dont l'enfant parle peu. « *Il croit à la réalité de la menace des monstres, des fantômes, des sorcières et autres créatures imaginaires. L'enfant qui se couche la tête pleine de fusils et de poursuites mortelles est habité par des émotions intenses et peut y réagir par des cauchemars* » (p.33).

Tisseron (2009) ajoute :

Deux enfants sur trois rêvent de ce qu'ils ont vu à la télé et une fois sur quatre sous forme de cauchemars, fait remarquer Clerget. ... La fatigue, l'irritabilité, le manque de concentration et des résultats scolaires en chute peuvent être le résultat d'un manque fréquent de sommeil.

(P. 34)

Selon la personne interviewée, des signes peuvent nous faire supposer ce manque de sommeil. Ce sont des enfants plutôt nerveux et irritable (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

2.2.6 Un surpoids

Le surpoids n'est pas une conséquence directe de l'utilisation excessive des TIC. La personne interviewée explique que, lorsque les enfants restent assis sur le canapé devant un écran, ce manque de mouvements et cette sédentarité expliquerait la prise de poids (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016). Tisseron (2013) ajoute :

Au-delà de deux heures par jour, chaque heure de plus passée devant un téléviseur se traduit en effet, à l'âge de 10 ans, par une diminution de 9% de l'activité physique générale, une augmentation de 10% du grignotage et de 5% de l'indice de masse corporelle (IMC) qui mesure l'obésité.

(P.27)

2.2.7 Un déficit d'attention et de concentration

Une étude a été menée afin de déterminer l'influence du temps passé devant la télévision et des programmes inadaptés proposés aux enfants sur l'attention et la concentration de l'enfant. Il a été déterminé que :

Chaque heure qu'il passe quotidiennement devant la télévision avant 3 ans augmente de 9% ses chances d'avoir des problèmes d'attention à 7 ans. Un enfant qui regarde la télévision deux heures par jour avant 3 ans aurait donc, en moyenne, près de 20% de chance en plus de présenter des problèmes d'attention à 7 ans, comparé à un enfant qui n'a pas été exposé aux écrans de télévision dans ses premières années. ...

Ce sont [généralement] les programmes télévisés inadaptés à l'enfant en bas âge qui peuvent avoir des répercussions négatives sur son attention.

(Siniscalco & Ponta, 2014, p.50-53)

2.2.8 Difficultés de gestion de l'ennui

La personne interviewée ajoute que les enfants qui se retrouvent souvent devant un écran ne savent plus comment s'occuper sans. Ils perdent leur créativité et n'arrivent plus à imaginer et créer quelque chose, un jeu et à pouvoir s'occuper seuls. La raison en serait que, lorsque l'enfant s'ennuie en dehors de l'institution, un écran lui est proposé et n'exerce ainsi pas sa capacité à rêver, s'ennuyer, imaginer ou créer un jeu ou une histoire (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

2.3 Rôle de l'éducateur/trice de l'enfance

2.3.1 Définition de la profession d'EDE

Selon le PEC,

L'éducateur-trice de l'enfance ES (EDE) est un-e spécialiste de l'accompagnement, du suivi et de l'éducation des enfants, inséré dans la dynamique actuelle du champ socio-éducatif et pédagogique. Il-elle est chargé-e, dans un lieu d'accueil collectif extra-familial, de l'encadrement socio-éducatif d'enfants confiés généralement par leurs parents.

(Dumas et al., 2007, p. 3)

L'EDE, par sa pratique réflexive, pense chacun des moments et chacune des actions éducatives proposées aux enfants dans la vie quotidienne. Il s'ajuste et mène une réflexion pour chaque situation problématique dans le but de garantir une sécurité pour l'enfant, une qualité de présence et de favoriser le bon développement de chaque enfant selon son rythme.

Il travaille également en collaboration avec les parents dans le but de créer un partenariat afin d'assurer une continuité entre la maison de l'enfant et la structure d'accueil, ainsi que de garantir une prise en charge adaptée et ajustée aux besoins de chacun.

L'éducateur de l'enfance travaille également en équipe afin d'assurer une continuité des actions pédagogiques instaurées dans l'institution et un soutien en cas de difficultés rencontrées par l'un ou l'autre membre de l'équipe.

L'éducateur peut faire appel à différents professionnels dans le but de garantir un bon développement et une bonne santé de l'enfant. Ces organismes externes peuvent être appelés par les professionnels ou par les parents. L'EDE a la possibilité d'orienter les parents vers les professionnels concernés ou de les contacter directement.

2.3.2 Observer et utiliser la pratique réflexive

Selon le processus 3 du PEC, « *l'EDE observe toute situation individuelle ou de groupe pour fonder son action éducative. Il-elle partage ses observations avec les enfants, les parents et les autres membres de l'équipe éducative.* » (Dumas et al., 2007, p. 8).

Tout d'abord, l'EDE observe chaque enfant dans son individualité et exploite ses connaissances sur le développement de l'enfant afin d'ajuster son action éducative. Le but de l'observation est « *de mieux connaître l'enfant afin d'adapter nos intervention de manière à répondre à ses besoins et à favoriser son développement harmonieux* » (Berthiaume, 2004, p.8). Ces observations peuvent servir à déterminer si le développement de l'enfant observé correspond au développement dit « normal » d'un enfant du même âge.

L'observation peut également être utilisée en cas de situation problématique en lien avec le groupe d'enfants, un moment dans la journée ou lors d'un questionnement d'équipe. Elle est un outil indispensable lorsque nous étudions et réfléchissons à une problématique afin d'observer une évolution, de pouvoir transmettre les résultats à l'équipe, aux parents ou à différents réseaux. Pour qu'elles soient de qualité, il est nécessaire que les informations référencées soient objectives et précises.

Dans l'observation d'enfants dont les professionnels auraient des doutes quant à leur rapport aux écrans, l'éducateur observera leur comportement en fonction des signes (cf. point 2.2) qui leur laisserait supposer un usage inadéquat des médias numériques. Un suivi peut être mis en place pour vérifier l'évolution de la situation afin de déterminer les suites à donner en fonction des résultats obtenus.

Selon le processus 5 du PEC,

L'EDE ... reconnaît la diversité et la complexité des situations tant personnelles des enfants que professionnelles de l'ensemble des partenaires de l'institution d'accueil. Il-elle conçoit son action éducative sur la base de démarches qu'il-elle initie individuellement (documentation, lectures, recherches) ou en équipe (colloques, groupes de travail).
(Dumas et al., 2007, p. 10)

Lors de l'analyse de la situation, l'EDE tient compte de toutes les données reçues, tant par les parents, par les observations et par la théorie, puis analyse les résultats de l'observation sous un aspect multifactoriel par des hypothèses de compréhension. L'utilisation excessive des écrans n'est qu'un facteur de la problématique qui sera bien plus complexe. Il ne s'agit pas de stigmatiser la problématique des écrans comme cause d'un comportement ou d'un retard. Il s'agit de déterminer quels sont les potentiels autres facteurs influençant cet usage inadéquat des TIC, afin de réfléchir à des hypothèses d'action permettant d'améliorer la situation de l'enfant dans sa globalité. L'objectif principal est d'assurer à l'enfant une bonne santé, un bon développement et un apprentissage progressif vers l'autonomie.

Selon la personne interviewée, l'EDE a un rôle clé de repérage dans la situation d'une utilisation excessive des écrans. C'est par des observations régulières et par l'analyse des résultats obtenus que les éducateurs déterminent les besoins de chacun des enfants quotidiennement et s'y ajustent (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

2.3.3 Accueillir l'enfant dans son individualité

Selon les processus 1 et 2 du PEC,

L'EDE doit entendre, comprendre et répondre aux comportements, aux interpellations et aux émotions de l'enfant. Il-elle sait développer une relation différenciée qui s'ajuste à chaque enfant, tenant compte de l'âge, des particularités de chacun et des circonstances de la vie quotidienne. ... L'EDE encourage et valorise la tendance naturelle des enfants à la rencontre avec les autres, le partage, l'échange des connaissances et l'exploration. Il-elle soutient l'enfant dans le développement et l'acquisition de ses compétences selon son rythme propre et dans son intégration sociale.

(Dumas et al., 2007, pp. 6-7)

Le travail quotidien des éducateurs s'organise autour des enfants. Le bien-être et la santé des enfants accueillis sont les priorités des professionnels, tout comme leur bon développement. L'EDE stimule et encourage l'enfant à grandir et devenir autonome. Son rôle est d'adapter l'environnement et son action éducative aux capacités de chacun afin que chaque enfant puisse apprendre à son rythme, tout en acceptant et encourageant l'enfant à travailler ses difficultés. Les professionnels de l'éducation de l'enfance créent un lien de confiance avec chacun d'eux en leur offrant un cadre et un environnement sécurisants. Les EDE s'inquiètent de la sécurité physique et affective de chacun et veille à leur bien-être. Ils sont à l'écoute et proposent leur soutien à chacun des enfants à tout moment de la journée.

Dès la naissance, les enfants apprennent et grandissent au travers de différents apprentissages en fonction de leur environnement. Or, aujourd'hui, « *les écrans et outils numériques font désormais partie de cet environnement culturel et technologique* » (Bach, Houdé, Léna, & Tisseron, 2013, p.83). Il est donc du rôle du professionnel de prendre conscience de cette réalité, de s'en adapter, sans oublier les conséquences possibles à un usage excessif.

Les professionnels du champ de l'éducation de l'enfance joue un rôle important dans la prévention de ces utilisations excessives. Celle-ci peut se faire par la littérature enfantine ou, pour les enfants dès 3 ans, par des activités d'expression comme le théâtre, les marionnettes et les moments d'échanges et de partage. Tous ces moments permettent d'imager et de mettre des mots sur des situations potentiellement vécues par les enfants. Ceux-ci peuvent s'exprimer sur des expériences vécues en lien ou non avec les écrans comme des peurs, des moments marquants, des préférences, etc. L'éducateur veillera à la relation de confiance entre les pairs et avec les adultes présents afin que l'enfant qui le souhaite puisse s'exprimer en toute sécurité.

Dans l'éventualité d'un retard ou d'une difficulté observée chez un enfant, le professionnel de l'éducation de l'enfance veillera à sa santé et à son bon développement. Il l'accompagnera dans ses apprentissages en le stimulant, en l'encourageant et en veillant à son estime pour que l'enfant surmonte ses difficultés et comble son retard, que ce soit dû à l'usage des écrans, ou à un autre facteur.

Selon la personne interviewée, l'éducateur agit d'abord de façon préventive, comme par l'utilisation de la littérature enfantine et en proposant aux enfants de s'exprimer sur leurs expériences vécues en lien avec les écrans. Le professionnel doit, ensuite, les accompagner et veiller à leur bon développement et à leur santé (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

2.3.4 Accompagner la parentalité

Selon le processus 7 du PEC,

L'EDE développe une relation de partenariat avec les parents. Il-elle sait écouter, comprendre et décoder leurs demandes et identifie leurs besoins. Il-elle est un partenaire relais entre l'enfant et ses parents et suggère des pistes de compréhension et d'action. Il-elle aménage des espaces de rencontre qui tiennent compte des différences de sensibilité et d'appartenance culturelle.
(Dumas et al., 2007, p.13)

Le premier contact qu'ont les professionnels avec la famille d'un enfant se passe lors d'un entretien d'information. Ces rencontres sont effectuées « à l'entrée de l'enfant dans la structure » (Gassier, Rose, & Valette, Issy-les-Moulineaux, 2014, p.377). Pour des échanges plus spécifiques ou en cas de problématique, d'autres entretiens peuvent être proposés à tout moment de l'année soit par la famille, soit par l'équipe éducative. Ces entretiens d'aide sont réalisés « pour répondre aux besoins ou aux demandes ponctuelles » (Gassier, Rose, & Valette, Issy-les-Moulineaux, 2014, p.377). Selon Gassier, Rose, & Valette,

[Ceux-ci] permettent de mieux connaître les besoins particuliers des personnes ; d'établir un climat de confiance indispensable aux relations humaines ; de mettre des mots sur des problèmes, des inquiétudes, des craintes et ainsi d'apaiser des tensions ; d'améliorer la coopération dans l'équipe, la qualité des activités et les rapports avec les familles.

(Gassier, Rose, & Valette, Issy-les-Moulineaux, 2014, p.377)

Un entretien d'aide peut être proposé aux parents par l'équipe éducative en cas de problématiques ou d'inquiétudes (dues aux écrans ou autres) quant au développement ou à la santé de l'enfant. Cette rencontre peut permettre à l'équipe d'échanger avec les parents et mettre en place une collaboration plus étroite afin d'améliorer la situation.

Le contact le plus régulier avec la famille se fait lors des accueils et des retours quotidiens. L'EDE ou le parent transmet les informations concernant les besoins physiologiques de l'enfant ainsi que quelques observations. Ces échanges permettent une collaboration et un suivi commun entre la crèche et la famille. C'est un moment de transition important pour l'enfant qui passe du cocon familial pour entrer dans le monde de la crèche et inversement. C'est par ces moments de partage et d'écoute qu'une collaboration de qualité peut se mettre en place avec la famille par la qualité des échanges.

Selon l'analyse générationnelle de la problématique, il est observé que les parents d'aujourd'hui n'ont aucun repère sur lesquels s'appuyer dans l'éducation aux médias. En grandissant, ils ont pu suivre l'évolution des nouvelles technologies toujours plus performantes. Ils font partie d'une « génération-test » qui se retrouve en manque de repères et en manque d'informations face à ces écrans dont ils ne voient pas les limites et dont leur compréhension est différente de celle des jeunes enfants. L'éducation aux médias se fait alors de manière intuitive, sans modèle et sans repère.

Auzou-Riandey et Moussy (2007) écrivent qu'« *il est parfois nécessaire de convaincre certains parents inexpérimentés de la nécessité de donner des limites, des repères à leur enfant* » (p.70). Il est généralement bénéfique pour les parents que l'EDE lui fasse part de ses connaissances théoriques sur le développement de l'enfant pour qu'ils puissent en prendre conscience et fixer un cadre et des règles sécurisantes et adaptées. Concernant les écrans, l'EDE partage certains aspects théoriques permettant aux parents de comprendre

les capacités et les besoins de leur enfant. Ces connaissances permettront à la famille d'en prendre conscience pour le bon développement et pour la bonne santé de leur enfant. Il est important qu'il y ait une certaine harmonie entre « *les attitudes éducatives entre les parents et les professionnels* » (Auzou-Riandey & Moussy, 2007, p.70).

Auzou-Riandey et Moussy (2007), ajoutent que « *la prévention est une démarche éducative qui vise à éviter que se produisent des événements indésirables : dysfonctionnements, pathologies, accidents, ...* » (p.70). L'éducation est la meilleure prévention que nous pouvons faire auprès des enfants (Auzou-Riandey & Moussy, 2007, p.79) en matière d'écrans ou pour toutes autres problématiques « *et les spécialistes de la petite enfance ont un rôle majeur à jouer dans ce sens.* » (Tisseron, 2009, p.77).

Comme le disent Deny et Stora (2010), « *de bonnes habitudes familiales, prises dès l'enfance, sont, à coup sûr, les meilleures pour prévenir les excès qui apparaissent souvent à l'adolescence* » (p.10). Il est donc important d'en informer les parents dès le plus jeune âge de leur enfant afin de prévenir l'apprentissage de mauvaises habitudes et, ainsi, éviter un usage inadapté et excessif de ces nouvelles technologies. Dans ce sens, l'EDE a la possibilité d'organiser une soirée à thème ouverte aux parents, l'objectif étant « *d'échanger avec eux sur un sujet précis en lien avec l'éducation et les soins à apporter aux enfants* » (Doeleman, 2012, p.65). Un spécialiste ou un professionnel externe à l'institution peut y être invité afin d'avoir un regard plus spécialisé sur le sujet amené (Doeleman, 2012, p.65).

Selon la personne interviewée, l'un des rôles de l'EDE est d'accompagner les parents vers un meilleur usage des écrans avec leur enfant en répondant à leurs questions, à leurs interrogations, à leurs craintes et leur donner des conseils (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

2.3.5 Travailler en équipe

Selon le processus 6 du PEC,

L'EDE maîtrise les outils pour comprendre et agir dans la dynamique des groupes. Il-elle s'implique, anime, s'informe, se positionne et est porteur des décisions prises au plan institutionnel. Il-elle développe une communication professionnelle afin d'obtenir un consensus entre les membres de l'équipe éducative.

(Dumas et al., 2007, p.12)

Le travail en équipe est une ressource pour chacun des professionnels. Ils ont la possibilité de déléguer une tâche, de parler avec leur équipe en cas de doute ou de questionnement, de réfléchir en équipe et disposent de différents avis et expériences autour d'une situation vécue en structure d'accueil de l'enfant.

L'EDE dispose de colloques réguliers avec l'équipe éducative qui lui permettent de mettre en commun les questions et réflexions individuelles, de régler certaines divergences, ou de parler des enfants. Ces réunions d'équipe peuvent également avoir un autre but : celui de s'informer et de se remettre en question autour d'un thème précis en invitant un spécialiste ou un professionnel externe à l'institution, ou à l'occasion d'une supervision.

L'équipe éducative peut mettre en place une campagne de prévention soit en faisant appel à un spécialiste pour l'aider à l'imaginer et la créer, soit en faisant preuve de créativité et en réalisant un poster à afficher à la vue des parents. « *Face à une telle situation, l'important est ... moins de dénoncer des pratiques problématiques que d'en proposer de bonnes.* » (Tisseron, 2013, p.15) Il est également possible de présenter la règle « 3-6-9-12 » de Serge Tisseron (Tisseron, 2013) afin de donner des repères aux parents et la transmettre aux différentes familles pour soutenir l'éducation des enfants aux médias.

Il peut être bénéfique pour différentes institutions et équipes éducatives de se retrouver autour d'un café-rencontre ouvert à d'autres professionnels de l'enfance afin de mener une réflexion autour du sujet de l'utilisation des écrans dans le but de mettre en lumière cette problématique encore peu exploitée par les professionnels afin que chacun partage leurs expériences et leurs ressources.

S'il y a une suspicion d'un usage excessif des écrans, la première chose à faire sera de partager les observations de chaque professionnel. Le travail en équipe est nécessaire pour déterminer si le développement et la santé de l'enfant sont en danger. Toutes les décisions prises doivent être approuvées par l'équipe et la direction de l'institution. C'est lors d'un colloque que ces discussions auront lieu et que les décisions de la direction à prendre pour la suite seront prises. Si la situation est inquiétante, un entretien pourra être proposé aux parents afin de leur faire part de leurs inquiétudes et la mise en place d'une collaboration plus étroite afin de veiller ensemble au bien-être de l'enfant.

Selon la personne interviewée, le rôle de l'équipe éducative est principalement de tenir compte de la problématique des écrans comme facteur potentiel d'une situation concernant un enfant en difficulté (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

2.3.6 Travailler en réseaux

Selon le processus 8 du PEC, « *l'EDE connaît les ressources et organismes externes à disposition des enfants et des familles. Il-elle est amené à collaborer, à solliciter leur contribution et à y orienter les parents.* » (Dumas et al., 2007, p. 14)

Le travail en réseaux peut s'articuler autour de plusieurs axes :

1. Le pairage :

Le pairage consiste à conseiller et orienter les parents vers un autre professionnel (cf. « Vers quels réseaux orienter les parents ? ») lorsque l'éducateur repère une difficulté ou un retard de développement dans le but d'aider l'enfant dans ses apprentissages.

2. Le réseau d'intervention :

Ces réseaux sont centrés sur la problématique d'un enfant. Ils regroupent divers professionnels qui agissent ensemble dans le but d'améliorer la situation de l'enfant et de sa famille dans sa globalité.

3. L'appel à une tierce personne:

Une personne externe à l'institution peut être appelée dans le cadre d'un colloque, d'une soirée à thème ou lors d'une supervision. Ces rencontres permettent à l'équipe éducative de s'informer sur un sujet, de se remettre en question et d'avoir une réflexion plus approfondie d'une situation.

(Communication personnelle [Présentation Powerpoint], décembre 2016).

Selon la personne interviewée, il est grave d'observer un retard d'apprentissage dû à l'utilisation excessive des écrans chez un enfant. Il faut donc le signaler. Il est d'abord nécessaire d'avoir une discussion avec la direction, faire le point en colloque, puis faire appel à d'autres professionnels pour constater le retard et en déterminer la cause. Il est important de ne pas faire de raccourcis, car les problématiques sont, généralement, multifactorielles (communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

Vers quels réseaux orienter les parents ?

Le pédiatre de l'enfant :

Le pédiatre connaît l'enfant dès sa naissance. Il a une vision globale de son développement et l'accompagne jusqu'à l'adolescence. « *Les pédiatres s'impliquent auprès des parents, leur*

indiquent les conduites à tenir devant les situations à problèmes » (Association française de pédiatrie ambulatoire, (S.d.), Le rôle du pédiatre).

Les parents peuvent le contacter pour un rendez-vous ou lors des visites de base. La famille peut demander conseil et lui parler de leurs inquiétudes. « *De par sa pratique, le pédiatre a l'habitude de dédramatiser les situations bénignes mais angoissantes pour les parents* ». Ils ont également un rôle de dépistage des troubles et de prévention (Association française de pédiatrie ambulatoire, (S.d.), Le rôle du pédiatre).

Les éducateurs ont également la possibilité de créer un réseau avec ce pédiatre avec l'accord des parents afin d'agir, ensemble, pour le bien-être de l'enfant et pour son bon développement.

Le CDTEA :

« *Le CDTEA se tient à disposition des parents, des enfants et des jeunes âgés de 0 à 18/20 ans, ... confrontés à des questionnements et des difficultés dans les domaines du développement psychologique, social, moteur et/ou langagier, de l'éducation et de la formation* » (Canton du Valais, (S.d.), Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent).

Le CDTEA regroupe divers professionnels tels que :

- Des psychologues : Une de leur tâche est d'offrir « *des prises en charges psychologiques pour les enfants, les jeunes et les familles qui en ont besoin. Celles-ci peuvent se dérouler sous forme de thérapies individuelles ou de groupe* ». Ils peuvent également réaliser des tests et des évaluations psychologiques (Canton du Valais, (S.d.), Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent : psychologie).

Ces professionnels peuvent être appelés pour faire un bilan de développement ou pour toutes difficultés rencontrées par l'enfant dans son développement affectif, dans ses relations avec ses pairs et/ou avec les adultes. Dans ces situations, l'EDE peut conseiller ou demander aux parents de prendre contact avec un de ces professionnels (communication personnelle [Présentation Powerpoint], décembre 2016).

- Des logopédistes : « *Dans le cadre de la logopédie, sont diagnostiqués les troubles du langage oral et écrit de la communication, du débit de parole, de la voix, de la déglutition et de la dyslexie* » (Canton du Valais, (2016), Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent : logopédie).

Pour des difficultés relationnelles et de développement affectif, liées à des difficultés de communication et de langage, les éducateurs de l'enfant peuvent orienter les parents vers un logopédiste du CDTEA (communication personnelle [Présentation Powerpoint], décembre 2016).

- Des psychomotriciens : « *La psychomotricité s'occupe de l'interaction entre les domaines de développement de la perceptions, des sentiments, de la pensée, du mouvement et du comportement, ainsi qu'à leur expression sur le plan corporel.* » (Canton du Valais, (S.d.), Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent : psychomotricité).

Pour des difficultés dans les relations et dans l'aspect affectif du développement de l'enfant liées à des difficultés motrices, les parents peuvent être orientés vers le service de psychomotricité du CDTEA par les éducateurs de l'enfance (communication personnelle [Présentation Powerpoint], décembre 2016).

L'OEI :

Selon le site internet du Canton du Valais,

L'Office éducatif itinérant (OEI) dispense des mesures d'Éducation Précoce Spécialisée (EPS) à domicile aux jeunes enfants compris entre 0 et 6 ans qui manifestent des difficultés dans leurs développements liées à :

- un retard de développement global
- un handicap mental, physique, moteur ou sensoriel
- des troubles du comportement et de la communication
- une atteinte grave à la santé.

(Canton du Valais, (2016), Office éducatif itinérant).

Pour contacter l'OEI, il est nécessaire que le développement global de l'enfant soit touché. Autrement, les parents seront orientés par les EDE vers d'autres professionnels cités précédemment (communication personnelle [Présentation Powerpoint], décembre 2016).

L'APEA :

L'APEA est l'autorité de protection à qui la direction d'une institution signalise une négligence ou une maltraitance. Ce service s'occupera de demander une enquête à la police et/ou de contacter l'OPE en cas de nécessité (communication personnelle [Présentation Powerpoint], novembre 2016).

Faut-il signaler à l'APEA une situation d'usage excessif des écrans ?

L'EDE veille et assure le bon développement et le bien-être de l'enfant qu'elle accueille. En cas de négligence et d'atteinte au développement et/ou à la santé physique ou psychique de l'enfant, il est de notre devoir d'agir (communication personnelle [Présentation Powerpoint], novembre 2016).

Selon l'article 54 de la loi en faveur de la jeunesse,

Toute personne qui, dans le cadre de l'exercice d'une profession, d'une charge ou d'une fonction en relation avec des enfants, qu'elle soit exercée à titre principal, accessoire ou auxiliaire, a connaissance d'une situation de mise en danger du développement d'un enfant, et qui ne peut y remédier par son action, doit aviser son supérieur ou, à défaut, l'autorité tutélaire.

(Art. 54. De la loi en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000 (=RS/VS 850.4)

Pour qu'il y ait une dénonciation à l'APEA, il doit y avoir une atteinte significative au développement ou à la santé de l'enfant, sans que nous ne puissions améliorer la situation seuls. Dans le cas où nous nous retrouvons devant des parents fermés à un partenariat et où notre action professionnelle est réduite, la direction de l'institution doit le signaler à l'APEA. L'autorité de protection analysera la situation et prendra les mesures nécessaires à la protection de l'enfant et pour l'aide aux parents dans le but d'améliorer la situation (communication personnelle [Présentation Powerpoint], décembre 2016).

En cas de dénonciation à l'APEA, il est nécessaire de faire des observations précises et assurer un suivi de cet enfant afin d'avoir des données concrètes et précises à transmettre aux parents, à l'équipe éducative, aux réseaux, ainsi qu'aux autorités menant l'enquête.

La personne interviewée ne s'est pas positionnée sur ce point, cependant elle insiste sur le fait qu'il faut appliquer nos réflexions au monde numérique et se poser cette question :

« Comment aider cet enfant et cette famille ? » (Communication personnelle [Entretien téléphonique], décembre 2016).

3 Conclusion

3.1 Résumé et synthèse des données traitées

Un grand nombre d'enfants ont accès à différents écrans et la thématique est d'actualité et encore peu connue ou reconnue dans le milieu des structures d'accueil du jeune enfant. Et pourtant, plusieurs signes peuvent être observés et laisser supposer à un usage excessif des écrans comme : un retard de langage, des retards d'apprentissage, des difficultés de socialisation, une attitude passive face à son environnement, un sommeil perturbé, un surpoids, un déficit d'attention et de concentration, ou encore des difficultés de gestion de l'ennui.

Le premier rôle des EDE au niveau du repérage d'un usage excessif est l'observation et l'analyse de situation. Les observations s'effectuent régulièrement afin d'avoir un suivi du développement de chaque enfant et un regard objectif de la situation. L'analyse des résultats se fait sous un aspect multifactoriel afin de voir la situation dans sa globalité.

Le rôle des éducateurs de l'enfance auprès des enfants est de veiller à la bonne santé et au bon développement de chacun. Ils s'assurent de la sécurité physique et affective des enfants et les accompagnent dans leurs apprentissages. Ils ajustent l'environnement et leurs actions éducatives en fonction de l'individualité de chacun tout en tenant compte d'une éventuelle difficulté rencontrée par un enfant ou d'un retard d'apprentissage. Ils encouragent et stimulent l'enfant à faire des découvertes et vivre de nouvelles expériences. En ce qui concerne la prévention de la thématique des écrans, elle peut se faire de différentes façons, comme par la littérature enfantine ou par le biais d'activités d'expression pour les enfants dès 3 ans.

Le partenariat avec la famille se fait principalement lors de 2 moments : lors des accueils et des retours quotidiens, ainsi que lors d'entretiens. Ces rencontres permettent à la famille et à l'équipe éducative de collaborer pour le bien-être de l'enfant. Le rôle des éducateurs est de les informer de leurs connaissances théoriques concernant le développement de l'enfant ou concernant la thématique des écrans et des conséquences que ceux-ci peuvent avoir sur la santé de l'enfant. Dans l'éducation aux médias, les professionnels transmettent aux parents les recommandations d'intégration et d'utilisation des écrans chez les tout-petits. Dans la continuité de cette prévention, une soirée à thème peut être organisée au sein de l'institution afin que les familles puissent y assister et s'informer auprès d'un professionnel externe à l'institution. Si la situation le nécessite, un suivi commun peut être mis en place entre la famille et les éducateurs par des observations et des entretiens réguliers.

Le rôle de l'EDE dans le travail en équipe est d'amener une réflexion en colloque autour de la thématique des écrans, de ses conséquences et du rôle que l'équipe éducative a dans leur institution. Un professionnel externe peut être invité afin d'avoir un point de vue neutre. Un café-rencontre autour de cette même thématique peut être planifié et ouvert à d'autres professionnels afin d'élargir la réflexion. Une équipe de professionnel peut se former afin d'élaborer une campagne de prévention, de créer des affiches et des flyers à destination des parents. Si une situation d'utilisation excessive est repérée, le travail en équipe peut se faire lors de colloques où les observations et réflexions de chaque professionnel seront mises en commun afin de déterminer si le développement et la santé de l'enfant sont en danger. Un entretien pourra être proposé à la famille et un suivi plus spécifique sera mis en place par l'équipe.

Le travail en réseaux peut être mis en place dans la situation où l'institution souhaite inviter un intervenant externe lors d'un colloque ou d'une soirée à thème ouverte aux parents. Dans la situation où il y aurait un retard d'apprentissage ou un retard de langage, différents professionnels peuvent être appelés, par l'institution ou par les parents, à travailler avec cet enfant afin de lui assurer un bon développement et une bonne santé. Des colloques de réseaux peuvent alors être mis en place et l'éducateur de l'enfance y participera. Dans la

situation où le développement et la santé de l'enfant sont en danger et que le partenariat est refusé par la famille, notre champ d'action est réduit. L'EDE doit alors signaler la situation à la direction de l'institution afin de la relayer à l'APEA qui prendra les mesures nécessaires au bon développement de l'enfant.

3.2 Analyse et discussion des résultats obtenus

Après avoir analysé les données récoltées lors de mes recherches bibliographiques et de mon entretien téléphonique, je vais, à présent, exprimer mon point de vue vis-à-vis des résultats obtenus.

3.2.1 Réflexion personnelle autour de la recherche

Au début de ma recherche, mon avis était très négatif par rapport aux effets que les écrans ont sur la santé et le développement de l'enfant. Grâce à cette recherche, j'ai pu mettre des mots et analyser les conséquences négatives, mais également positives que ceux-ci peuvent avoir sur la bonne santé et le bien-être des enfants. Je peux maintenant différencier les écrans en eux-mêmes de leur utilisation pour me permettre d'avoir un jugement objectif par rapport à cette problématique. Je peux, à présent, prendre du recul et éviter de stigmatiser ces nouvelles technologies.

Selon moi, le rôle le plus important se trouve au niveau de la prévention, afin d'éviter d'éventuels excès, pour protéger le bon développement et la santé de l'enfant. Cette prévention sera principalement axée sur l'information des parents afin de les sensibiliser aux éventuelles conséquences qu'une mauvaise utilisation des écrans peut avoir sur le développement et la santé de l'enfant. Cette information aux parents sera réfléchie, analysée et réalisée par l'ensemble de l'équipe éducative. Ce sera donc ces deux axes qui seront le plus exploités par les professionnels du champ de l'éducation de l'enfance.

L'observation est l'outil de base utilisé pour le repérage d'une problématique. Ces observations régulières nous permettront de repérer au plus vite une difficulté, un retard ou un signe pouvant nous laisser supposer à un usage excessif des écrans. Elles nous permettent également de nous appuyer sur des informations concrètes et objectives qui expliquent notre analyse de la situation.

Concernant notre action professionnelle envers les enfants, la prévention peut se faire de plusieurs façons suivant l'âge des enfants concernés. Pour les plus jeunes, la littérature peut être un bon moyen de parler de ce sujet et d'imager certaines problématiques. Pour les enfants les plus grands, nous pouvons utiliser les activités d'expression afin d'instaurer la parole et l'expression des problématiques pouvant être liées à l'utilisation excessive des écrans que les enfants peuvent vivre chez eux. Si nous observons un signe référé dans le point 2.2 de ce travail, notre rôle sera de stimuler l'enfant, de l'encourager dans son développement, de l'accompagner dans ses apprentissages et de veiller à son bien-être.

Pour terminer, je conclurai par ceci : Que ce soit par rapport à la thématique des écrans ou pour toutes autres problématiques, la méthodologie utilisée par les professionnels reste la même. L'utilisation excessive des écrans est un facteur comme un autre d'une problématique. Le rôle de l'éducateur reste de veiller au bon développement et à la santé de l'enfant quelle que soit la problématique ou la difficulté rencontrée par l'enfant. Notre rôle est d'améliorer la situation pour que l'enfant bénéficie de conditions favorables et d'un accompagnement adéquat dans ses apprentissages. Le travail en équipe et avec les familles sert à assurer un suivi commun et une certaine harmonie entre les actions éducatives de la famille et de l'institution. Tout ce qui se passe en dehors de la structure d'accueil n'est pas à la portée de nos actions. C'est pourquoi la base de nos actions sera ajustée à la problématique des écrans en utilisant la prévention et en informant les parents des risques qu'une utilisation inadéquate peut avoir sur leur enfant afin qu'ils puissent eux-mêmes adapter les règles et les limites en fonction de leurs nouvelles connaissances.

3.2.2 Quel est le rôle d'une EDE face aux situations d'utilisation excessive des écrans chez l'enfant ?

Selon moi, le rôle de l'EDE se définit selon 4 axes : les enfants, les parents, l'équipe éducative et les réseaux externes. Cependant, ces 4 axes sont étroitement liés et entremêlés. Le tableau ci-dessous résumera les pistes d'actions possibles des éducateurs de l'enfance dans l'éducation aux médias.

	Enfants	Parents
Prévention	<p>Effectuer des observations régulières.</p> <p>Créer un cadre sécurisant et un lien de confiance afin de favoriser l'écoute et le soutien.</p> <p>Veiller à la santé et le bon développement de chacun.</p> <p>Accompagner l'enfant dans ses apprentissages.</p> <p>Faire de la prévention par la littérature (dès le plus jeune âge)</p> <p>Faire de la prévention par des activités d'expression dès 3 ans.</p>	<p>Accompagner les parents vers un usage optimal des écrans par la présentation de la règle 3-6-9-12 de Serge Tisseron, par exemple.</p> <p>Partager les connaissances théoriques nécessaires à la compréhension des capacités et des besoins de leur enfant.</p> <p>Organiser une soirée à thème ouverte aux parents, avec ou sans l'intervention d'un intervenant externe à l'institution.</p> <p>Échanges lors des retours quotidiens.</p>
Repérage	<p>Effectuer des observations régulières selon les signes et analyse des résultats.</p> <p>S'assurer du bon développement et de la santé de chacun.</p>	<p>Transmettre les informations concernant les conséquences que peuvent avoir les écrans sur le développement de leur enfant.</p> <p>Être à l'écoute des parents et repérer des signes pouvant supposer un usage inadéquat.</p>
Action	<p>Mettre en place un suivi par observations et ajustement des actions éducatives mises en place en fonction des résultats</p> <p>Adapter l'environnement et les attitudes éducatives en fonction du rythme et des besoins de chacun.</p> <p>Encourager et stimuler l'enfant, plus spécifiquement en cas de difficultés.</p>	<p>Proposer un entretien d'aide afin d'échanger avec les parents autour des inquiétudes de l'équipe.</p> <p>Mettre en place un partenariat et d'un suivi commun entre la famille et la structure d'accueil.</p>

	Équipe	Réseaux
Prévention	<p>Effectuer des observations régulières.</p> <p>Mettre en place des réflexions d'équipe au sujet des écrans en colloque.</p> <p>Planifier un colloque à thème avec l'intervention d'un professionnel externe.</p> <p>Planifier un café-rencontre ouvert à d'autres professionnels.</p> <p>Élaborer une campagne de prévention avec ou sans l'aide d'une personne externe.</p> <p>Créer des affiches à mettre dans l'institution au regard des parents.</p> <p>Créer de flyers à destination des familles.</p>	Inviter une personne externe à l'institution pour un colloque ou une soirée à thème.
Repérage	<p>Mettre en commun des observations et réflexions d'équipe tout en tenant compte des signes observables chez l'enfant.</p> <p>Prendre conscience de la problématique des écrans dans les réflexions.</p> <p>Déterminer si le développement et la santé de l'enfant sont en danger.</p>	<p>Effectuer des observations régulières et comparaison des résultats obtenus avec la théorie du développement de l'enfant, puis mise en commun des observations en équipe pour déterminer s'il est nécessaire de diriger le parent vers un autre professionnel.</p> <p>Contacter d'autres professionnels en cas de doutes.</p>
Action	<p>Proposer à la famille de l'enfant concerné un entretien.</p> <p>Mettre en place un suivi par observations et entretiens réguliers.</p>	<p>Orienter les parents vers d'autres professionnels en cas de difficultés rencontrées par un enfant ou de retard de développement (pédiatre, psychologues, psychomotriciens, logopédistes).</p> <p>Créer/participer à un réseau d'intervention si l'enfant et la famille voit d'autres professionnels pour résoudre une problématique.</p> <p>En cas de non-collaboration des parents, d'actions limitées de la part de l'équipe éducative et de mise en danger de l'enfant et/ou de son développement, l'EDE doit le signaler à la direction de l'institution pour le signaler à l'APEA.</p>

3.3 Limites du travail

Au début de mes recherches bibliographiques, je suis beaucoup restée sur la thématique des écrans et n'ai pas fait de liens directs avec le rôle des éducateurs-trices de l'enfance. Il a été compliqué pour moi de rester centrée sur ma question de départ et de trouver des livres en lien avec le rôle des professionnels de l'enfance. J'ai donc recueilli une grande quantité d'informations qui ne m'auront, finalement, par été utiles pour ce travail. Cependant, toutes ces données récoltées me permettent d'avoir une meilleure connaissance de la thématique et pourrai, lors de ma pratique professionnelle, en faire part à l'équipe éducative et répondre de manière plus précise à d'éventuelles questions venant de parents.

Il a également été difficile de trier les informations reportées dans mes grilles de lecture. Il y en avait une tellement grande quantité, que je ne savais pas lesquelles retenir. Il aurait été plus efficace que mes critères de recherches soient plus précis afin de prendre moins de temps dans la retranscription des citations retenues, ainsi que dans le tri de celles-ci.

Je retiens également qu'il est plus sûr de prévoir plusieurs entretiens, plutôt que de ne se baser que sur un seul. En effet, n'ayant prévu qu'un seul entretien, il m'est arrivé quelques péripéties. Il a, d'abord, été difficile de trouver une date commune avec la personne interviewée, dû à son emploi du temps chargé. Cet entretien a alors été fixé tard, au mois de novembre. Je me suis alors préparée à cette entrevue, cependant, la veille de la date prévue, j'ai reçu un appel pour annuler notre rendez-vous. J'ai alors dû trouver un autre moyen de pouvoir lui faire part de mes questions. J'ai alors retravaillé la préparation de mon interview, afin que la personne puisse y répondre par écrit. Je lui ai envoyé un mail en lui proposant cette alternative, mais n'ai pas tout de suite eu de nouvelles. Heureusement, la personne interviewée m'a finalement réécrit afin de me proposer un entretien téléphonique. Je n'ai alors eu qu'un court temps de préparation avant de pouvoir l'appeler.

Je retiendrais, par cette expérience, qu'il est préférable de prévoir plusieurs entretiens dans l'éventualité que certains puissent être annulés. Cela m'aurait permis d'avoir plusieurs avis et d'éviter une source de stress supplémentaire.

3.4 Perspectives et pistes d'action professionnelle

3.4.1 Développements possibles dans la pratique professionnelle ultérieure

Ce travail permet de définir les actions éducatives favorables au bon développement et aux apprentissages des enfants, ainsi que le rôle et les limites des professionnels de l'éducation de l'enfance. Il peut servir de référence si un EDE rencontre une situation de ce genre sur son lieu de travail. Il apporte également aux professionnels un éclairage sur une problématique encore peu connue. Il peut être utilisé afin d'amener une réflexion pour les équipes éducatives sur les moyens de prévention, les messages que nous pouvons faire passer aux parents, ainsi que sur les ajustements que nous pouvons apporter à notre prise en charge quotidienne.

Il peut être intéressant de se questionner sur l'importance d'en apprendre davantage lors de la formation des éducateurs de l'enfance. Il peut être envisagé d'ajouter un cours à la formation des futurs EDE afin de leurs transmettre cette recherche, car il devient nécessaire pour un éducateur de l'enfance de tenir compte de cet aspect pour toutes problématiques observées en lien avec le développement de l'enfant. Cette thématique doit être envisagée dans la réflexion des EDE comme un facteur potentiel d'une problématique observée.

Ce travail peut également amener des éducateurs de l'enfance à se positionner en imaginant et en créant une campagne de prévention destinée aux enfants de 0 à 4 ans et à leurs parents.

3.4.2 D'autres recherches ?

Lors de cette recherche, je n'ai pas trouvé d'études menées en Suisse afin de savoir comment les enfants du Valais ou de Suisse sont exposés aux écrans. Je pense donc qu'il y a un manque de données pour se rendre compte du réel impact des écrans sur nos enfants. C'est pourquoi, je trouverais important de s'intéresser à l'accessibilité des écrans chez les tout-petits en Valais, ainsi que les connaissances et les limites dont disposent les parents. Cette étude permettra aux éducateurs de l'enfance de prendre conscience de l'importance de leur rôle et de se rendre compte du nombre d'enfants potentiellement en situation d'usage excessif des écrans.

Il serait intéressant de rechercher d'éventuels dispositifs déjà mis en place dans les différentes institutions du Valais ou chez les pédiatres dans la prévention et dans l'éducation aux médias. De cette façon, il peut être étudié de quelle manière nous (éducateurs de l'enfance) pouvons créer une campagne de prévention pour toucher un public plus élargi que celui des structures d'accueil de l'enfance, voire, de mettre en place une campagne de prévention commune entre les pédiatres et les éducateurs de l'enfance.

De plus, j'ai trouvé que, pour une majorité des effets négatifs des écrans sur le développement de l'enfant, les conséquences négatives de l'usage excessif des écrans sont réversibles, c'est-à-dire que nous pouvons aider l'enfant afin que les effets diminuent, voire disparaissent. Cependant, nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour dire objectivement si des effets néfastes peuvent suivre l'enfant jusqu'à l'âge adulte. Il serait donc important, dans quelques années, de pouvoir faire une recherche afin de déterminer si les conséquences négatives s'atténuent avec le temps ou s'il peut en rester des traces à l'âge adulte.

Pour terminer, j'en reviens à la question de l'intégration des écrans en structure d'accueil de l'enfance ou non, ainsi que la manière de le faire si la réponse est positive. L'éducation aux médias doit se faire par les parents, mais aussi par les structures d'accueil. Certains enfants passent plus de temps en structure d'accueil plutôt qu'à la maison. Il est donc de notre rôle de faire de l'éducation aux médias. Faut-il donc les introduire dans nos structures d'accueil ?

3.5 Remarques finales

Grâce à ce travail, j'ai pris conscience de l'importance de notre rôle face à la problématique des écrans. Il est donc nécessaire d'agir de façon préventive en apportant aux familles des affiches ou flyers leur apportant les aspects théoriques qui leur permettront d'avoir les connaissances nécessaire des conséquences que peuvent avoir les écrans sur le développement de leur enfant. Cependant, nous diabolisons souvent les nouvelles technologies comme unique cause, alors que la problématique est bien plus complexe et les écrans ne sont que la partie visible de celle-ci. Il est important d'analyser la situation dans son ensemble afin de pouvoir agir globalement pour le bien-être et la bonne santé de l'enfant.

Pour conclure, les éducateurs de l'enfance ont un rôle essentiel face à l'usage des TIC chez les enfants en bas âge afin d'éviter toutes conséquences négatives sur leur développement ou leur santé. Cependant, peu d'entre eux disposent de suffisamment d'informations concernant cette nouvelle problématique pour agir de façon préventive. Je terminerai donc en me questionnant sur les moyens possibles d'en informer le maximum de professionnels et d'en faire une problématique reconnue.

Bibliographie

Livres et revues :

- Auzou-Riandey, D., & Moussy, B. (2007). *Les enjeux du métier d'éducateur de jeunes enfants*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- Bach, J.-F., Houdé, O., Léna, P., & Tisseron, S. (2013). *L'enfant et les écrans : Un avis de l'Académie des sciences*. Paris : Éd. Le Pommier.
- Bermejo Berros, J. (2008). *Mon enfant et la télévision*. Bruxelles : Éd. de Boeck.
- Berthiaume, D. (2004). *L'observation de l'enfant en milieu éducatif*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Bourcier, S. (2010). *L'enfant et les écrans*. Montréal : Éd. du CHU Sainte-Justine.
- Deny, M., & Stora, M. (2010). *Télé et jeux vidéo : un bon dosage pour un bon usage*. France : Nathan.
- Dumas, J.-B., Kohli-Aeberli, M., Héritier, L., Munch, A.-M., Tritten, J.-P., & Jaun, T. (2007). *Plan d'étude cadre éducateur-trice de l'enfance*. Berne : (s.n.).
- Doeleman, W. (2012). *Améliorer la collaboration avec les parents : En crèche, en garderie et en classe maternelle*. Bruxelles : Éd. de Boeck.
- Gassier, J., Rose, C., & Valette, C. (2014). *DEEJE : Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- Patzlaff, R. (2014). *L'enfant face aux écrans : Médias et développement de l'enfant*. (S.I.) : Aethera.
- Rubio, M. N. (2014). Les écrans s'invitent au berceau ? *Le Furet*, 74, 15.
- Siniscalco, M. T., & Ponta, M. (2014). *Parents, enfants, écrans*. Bruyères-le-Châtel : Nouvelle Cité.
- Tisseron, S. (2009). *Les dangers de la télé pour les bébés*. Toulouse : Éd. Érès.
- Tisseron, S. (2013). *3-6-9-12 : Apprivoiser les écrans et grandir*. Toulouse : Éd. Érès.

Internet :

- Addiction Suisse. (2013). *Concepts de prévention des dépendances*. Accès : http://www.addictionsuisse.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Concepts_de_prevention.pdf
- Addiction Suisse, (S.d.). *Substances et addiction*. Accès : <http://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/substances-et-addiction/>
- Addiction Valais. (2016). *Qu'est-ce que l'addiction ?* Accès : <http://www.addiction-valais.ch/?page=addiction>
- Association française de pédiatrie ambulatoire, (S.d.). *Le rôle du pédiatre*. Accès : http://www.afpa.org/index.php?option=com_content&view=article&id=18:role-et-place-du-pediatre&catid=48&Itemid=101
- Canton du Valais, (2016). *Administration : Office éducatif itinérant*. Accès : <https://www.vs.ch/web/scj/oei>
- Canton du Valais, (S.d.). *Administration : Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent*. Accès : <https://www.vs.ch/web/scj/cdtea>

Éducateur, ce métier impossible. (2009). *Les définitions du réseau et du partenariat*. Accès : <http://www.educenformation.com/2009/09/les-notions-de-reseaux-et-partenariats.html>

Le journal des femmes, (2013). Santé. Accès : <http://sante-medecine.journaldesfemmes.com/faq/22325-prevention-definition>

Mathen, M., Fastrez, P., & De Smedt, T. (2015). *Rapport de recherche : les enfants et les écrans*. Belgique : Office de la Naissance et de l'Enfance.

Mollat. (S.d.). *Les TIC (Technologies de l'information et de la communication)*. Accès : http://www.mollat.com/dossier/les_tic_technologies_de_l_information_et_de_la_communication-8236.html

Rôle. (S.d.). In *Larousse*.

Accès 11 mars 2016

[#68977](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%B4le/69736?q=r%C3%B4le)

Vergiberation, 2013, *Bientôt Noël : la règle des 3-6-9-12 pour les enfants*. Accès : <https://vergiberation.wordpress.com/2013/12/11/bientot-noel-la-regle-des-3-6-9-12-pour-les-enfants/>

Article de loi :

Art. 54 de la loi en faveur de la jeunesse du 11 mai 2000 (=RS/VS 850.4)

Annexe I :

Grille d'entretien

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES 

Quel sujet ?	Selon la personne interviewée
Campagne de prévention en crèche	
Signes d'une utilisation excessive des écrans	
Rôle de l'éducateur de l'enfance	
En cas de retard d'apprentissage	
Faut-il signaler ?	

Annexes II : Grilles de lecture

La prévention :

P. 10 : « <i>De bonnes habitudes familiales, prises dès l'enfance, sont, à coup sûr, les meilleures pour prévenir les excès qui apparaissent souvent à l'adolescence.</i> »	Télé et jeux vidéo : Un bon dosage pour un bon usage, Madeleine Deny et Michael Stora
P. 22 : « <i>Les jeux vidéo restent des activités relativement passives et qui correspondent peu au besoin des tout-petits. Bouger, toucher, manipuler de vrais objets et jouer avec d'autres personnes sont des expériences de manipulation essentielles pour le bon développement d'un enfant de cet âge.</i> »	
P. 25 : « <i>De nos jours, les programmes jeunesse sont diffusés 24 heures sur 24, et il en existe désormais pour tous les âges... dès 6 mois ! Mieux vaut alors en éviter les pièges plutôt que de « diaboliser » systématiquement la télévision. Les promesses éducatives de certaines émissions sont en effet trompeuses. La télévision ou le lecteur DVD n'ont pas pour mission de jouer les nounous.</i> »	
P. 25-26 : « <i>En France, la Direction générale de la santé déconseille l'usage de la télévision chez les petits de moins de 3 ans en stipulant qu'avant cet âge l'enfant doit participer activement à la découverte et que les bases du développement reposent avant tout sur la relation d'attachement.</i>	L'enfant et les écrans, Sylvie Bourcier
<i>L'American Academy of Pediatrics recommande de limiter l'écoute télévisuelle à une ou deux heures par jour pour les enfants de 2 ans et plus, et conseille aux parents de petits de moins de 2 ans de ne pas les placer devant l'écran.</i> »	
P. 8 : « <i>Les usages excessifs et/ou problématiques des écrans ne sont pas seulement une cause de problèmes, ils sont aussi et d'abord la conséquence de souffrances quotidiennes qu'il nous faut prendre en compte. C'est pourquoi les campagnes invitant à un bon usage des écrans sont absolument indispensables, mais elles ne sont pas suffisantes.</i> »	3-6-9-12 : Apprivoiser les écrans et grandir, Serge Tisseron
P. 11 : « <i>Il ne se passe pas de mois sans que paraisse une nouvelle étude alarmiste sur les écrans. Et le phénomène n'est pas nouveau. Les premières études à charge contre eux ont été réalisées dans les années 1990 : elles concernaient la nocivité de la télévision pour les très jeunes enfants et les dangers d'une consommation excessive à tout âge. Je dis bien « excessive », avec le flou que ce mot comporte, car jamais la communauté scientifique n'est pas arrivée à mieux préciser à partir de combien d'heures quotidiennes notre relation aux écrans deviendrait une maladie. Et c'est tant mieux, car, comme nous le verrons, tout y est affaire d'âge et d'usage bien plus que la durée.</i> »	
P. 15 : « <i>Face à une telle situation, l'important est donc moins de dénoncer des pratiques problématiques que d'en proposer de bonnes.</i> »	



Les effets sur le développement :

P. 26 : « On reconnaît les influences positives et potentiellement négatives des médias sur le développement psychosocial de l'enfant et sur sa santé en s'appuyant sur de nombreuses études portant sur les habitudes alimentaires, l'obésité, l'apprentissage, la vulnérabilités à la violence, les attitudes devant la sexualité, l'alcoolisme et le développement global. »

L'enfant et les écrans, Sylvie Bourcier

P. 30 : « Affalé devant le canapé ou vissé à sa chaise devant l'ordinateur, l'enfant manque d'air, d'activités sollicitant ses grands muscles, et il finit par souffrir de carences en forces musculaires, en souplesse, en coordination, en plus de s'essouffler au moindre déplacement. ...

Les petits de moins de 2 ans voient leur développement psychomoteur mis en veilleuse s'ils n'ont pas de multiples occasions d'explorer activement l'univers qui s'offre à eux en mobilisant leurs sens et leurs muscles. Cette période sensorimotrice nécessite une stimulation interactive avec leurs parents une participation dans l'action avec l'enfant. la télévision ne peut se substituer à cet apport relationnel.

P. 33-34 :

L'incapacité du petit d'âge préscolaire à distinguer la fiction de la réalité peut générer des peurs dont il parle peu. Il croit à la réalité de la menace des monstres, des fantômes, des sorcières et autres créatures imaginaire. L'enfant qui se couche la tête pleine de fusils et de poursuites mortelles est habité par des émotions intenses et peut y réagir par des cauchemars. Le cours de son sommeil paradoxal peut en être altéré.

Deux enfants sur trois rêvent de ce qu'ils ont vu à la télé et une fois sur quatre sous forme de cauchemars, fait remarquer Clerget. ... La fatigue, l'irritabilité, le manque de concentration et des résultats scolaires en chute peuvent être le résultat d'un manque fréquent de sommeil. C'est aux parents d'exercer leur autorité quant aux heures de sommeil. Leur choix sensible et éclairé ainsi que leur présence rassurante favorisent une écoute détendue, agréable et souvent même informative.»

P. 21-22 :

« Dès sa naissance, le bébé commence à développer sa connaissance du monde et de lui-même, c'est-à-dire une conscience spécifique et différenciée de son propre corps, grâce à ses actions sur l'environnement. Les nouveaux objets numériques comme les tablettes tactiles, peuvent être intégrés dans ces apprentissages, aussi bien dans l'environnement familial qu'à la crèche. »

3-6-9-12 :
Apprivoiser les écrans et grandir, Serge Tisseron

P. 24 :

« Le résultat est que pour chaque heure par jour pendant laquelle un bébé regarde des DVD ou des vidéos, ses apprentissages en vocabulaire diminuent de six à huit mots par rapport aux enfants qui ne regardent pas ces programmes. Chez les enfants âgés de plus de 17 mois et jusqu'à 24 mois, ces mêmes DVD et vidéos n'ont d'effets ni positifs ni négatifs sur le vocabulaire. ... Cette étude est d'autant plus importante que les mêmes chercheurs ont montré que 40% des bébés de 3 mois regardent régulièrement la télévision aux États-Unis et que ce pourcentage monte à 90% à partir de 2 ans. »

Annexe III :

Retranscription de l'entretien

...

Alors euh... ben déjà, pour moi, ce qui est important, c'était de savoir quel était le rôle de Action Innocence et puis qu'est-ce que, qu'est-ce que vous faites par rapport à cette prévention de l'usage des écrans ?

Ouais, alors... Chez Action Innocence on a un rôle de plus en plus important euh... auprès des... des... des petits, des enfants en bas âge.

Oui...

Puisque c'est vrai que, jusqu'à je dirais euh... jusqu'en euh... 2015, c'est vrai qu'on allait à la rencontre des enfants dans les écoles à partir de 8 ans.

Oui.

Et pour ça c'était aussi des, des euh... voilà c'est aussi sur la base de conventions, de partenariats, etc. avec les différentes écoles, mais nous on s'est toujours euh... on a commencé, ça fait quand même pas mal d'années maintenant, où on s'est dit « oui, mais on sait que les enfants sont euh... en fait au contact ou exposés à des écrans bien plus jeunes.

Oui.

Donc on a initié une réflexion euh... je dirais, il y a maintenant quelques années pour dire « mais il faudrait pouvoir commencer notre prévention euh... bien, bien plus tôt. » Et c'est devenu une réalité en 2015 puisque on a initié un projet pour les euh. 3-5 ans qui s'appelle « Si petit et déjà connecté ».

Oui

Et on vient de lancer en fait il y a maintenant quelques semaines en arrière, on a lancé ce projet qui a été rendu possible notamment ben grâce à des dona... à nos donateurs, mais aussi grâce à l'engagement de la ville de Genève qui a financé le projet de la production de petits livrets, de petites histoires à l'intention des enfants de 3 à 5 ans et de leurs parents.

D'accord.

Donc là c'est vraiment devenu une euh, une réalité, c'est-à-dire que, euh non seulement ils nous ont financé le proj..., aidé à financer le projet, la ville, mais surtout, ils nous ont donné l'accès à plus de 5000 familles, d'enfants fréquentant les crèches et jardins d'enfants à Genève.

D'accord.

Ça c'est vraiment un premier, enfin voilà, une première étape. C'est-à-dire que, euh..., on a pu avoir accès, avec ce petit livre qui raconte l'histoire d'un petit garçon hein.

Oui...

Donc ça s'appelle « Le dimanche de Louis », euh ça raconte l'histoire d'un petit garçon qui sollicite toute sa famille pour jouer, mais tout le monde est occupé avec un écran. On aborde la question de l'hyper-connectivité.

D'accord.

Suivi seront... Ce livret sera suivi de deux autres histoires, le deuxième thème a déjà été choisi, c'est « l'exposition à des contenus inadéquats ».

D'accord.

Parce qu'on se rend compte que très jeune, hein euh... 3 ans, 4 ans, 5 ans, ils sont euh... euh... exposés à des contenus qui ne sont pas de leur âge. Alors je ne parle pas seulement hein euh..., euh... je ne fais pas le lien, euh... forcément avec la violence, la

pornographie ou autres, mais des dessins animés, des histoires, des applications qui ne sont pas destinés à des enfants de 3 ans, mais à 6, à 7, à 8... Et on le sait, que ben, euh... selon l'âge de l'enfant, euh ... euh... l'histoire ou le dessin animé, euh doit pouvoir être en lien avec son niveau de développement, avec son niveau d'apprentissage.

Oui

Les histoires doivent aller plus lentement, euh... euh... qu'il y ait beaucoup de répétition, qu'il y ait de la musique, enfin voilà, il y a effectivement toute une manière, il y a une manière hein, on sait et qui peut être positive hein, qui peut apporter, je vais dire euh..., même des, des, des, je dirais des avantages, mais si ça a été pensé à la base pour un enfant de 2 ans, 3 ans ou 4 ans.

Oui, d'accord.

Et puis le troisième sujet, on va le choisir, euh... euh... par la suite, notamment dans le cadre de cette collaboration avec la ville de Genève, parce qu'on, ce qui est imp... ce qui est important aussi à souligner, c'est qu'on collabore avec le service de la petite enfance.

D'accord.

Donc c'est extrêmement riche, puisque eux-mêmes sont des professionnels...

Oui...

Euh... on a euh... ouais on collabore avec des éducateurs de la petite enfance et eux ben ils le vivent au quotidien, ce sont des professionnels qui sont dans des crèches, des jardins d'enfants et c'est avec eux en fait qu'on peut développer, euh..., les outils.

D'accord.

Donc voilà, donc on a un rôle de plus en plus prégnant je dirais, même vis-à-vis des petits. On a rajeunit, hein voilà, il y a un véritable souhait de notre part de rajeunir notre public cible pour pouvoir très tôt en fait les sensibiliser euh ... je dirais aux problématiques de demain.

Oui

Parce qu'en fait, quand on est enfant, on a le droit d'avoir peur, on doit inciter un enfant qui a peur de pouvoir en parler à ses parents, on doit dire à un enfant « oui tu as le droit d'avoir peur » et en effet, peut-être que ce contenu n'est pas adapté, on a le droit euh... d'être aussi sensible à son enfant et puis aussi d'être, de sensibiliser les parents, de dire aux parents « oui votre enfant, peut-être qui vous, cette image, ce dessin animé vous paraît anodin, mais peut avoir un impact négatif sur votre enfant. »

Oui

Sur son sommeil, sur l'endormissement, sur des cauchemars, donc voilà, c'est aussi de rendre attentif les parents que l'exposition aux écrans peut avoir un effet néfaste sur la santé psychique et physique de son enfant.

Oui, d'accord. Et puis, par rapport euh... ben... à rendre attentif aux parents, quels sont peut-être les signes qu'ils pourraient voir eux-mêmes ou bien même nous au sein d'une crèche, enfin qu'est-ce qui pourrait nous faire penser qu'il y a une utilisation excessive de ces écrans ?

Bon alors, bon déjà, il y a en général, y... y... y... il y a plusieurs, hein, mais c'est vrai que euh... on dit que euh... un usage excessif provoque, peut provoquer, alors il peut y avoir des enfants qui ont des problèmes de sommeil...

Oui...

Euh... voilà... donc ils sont extrêmement fatigués, on voit qu'ils manquent de sommeil, euh ... c'est des enfants, donc si ils manquent de sommeil après ils sont assez nerveux hein, irribables...

Oui.

Euh... il y a des questions de surpoids, hein. Parce qu'il y a des enfants effectivement qui n'ont pas assez de, de mouvement, donc ils sont très sédentaires hein.

Oui...

Euh... on voit aussi euh... des enfants qui ont des problèmes de motricité.

Oui...

Donc ils sont là, ils sont assis, ils n'utilisent pas leurs membres, ils n'utilisent pas..., ils peuvent avoir des difficultés de motricité fine, parce qu'effectivement, ils ne manipulent pas des objets, donc euh... il peut aussi y avoir des signes au niveau des apprentissages.

Oui.

Hein, un enfant qui est tout le temps devant la télé et qui n'est pas en interaction avec les adultes et ben il va, il va perdre hein en ... euh... au niveau euh... de, de, de ses euh ... d'avoir des opportunités d'apprendre. Euh... on va aussi le constater, parce que c'est des enfants par exemple, qui ont toujours besoin d'être occupés, qui ne savent pas gérer l'ennui. Parce qu'en fait, dès qu'ils s'ennuient, ou dès qu'ils ne savent pas quoi faire, on leur propose un écran.

Oui

Donc l'enfant ben voilà, qui ... vont être moins à même de, d'imaginer un jeu, de, de, de, de créer quelque chose, de pouvoir s'occuper seul en fait.

Oui.

Ils sont dépendants de l'écran voilà. Ainsi quelques exemples.

D'accord. Et puis, euh... autrement, j'ai ... j'ai recherché des études sur internet, sur des... des travaux qui auraient pu être faits par rapport euh... à l'accessibilité des écrans chez les enfants de 0 à 4 ans, et puis j'en ai trouvé une en Belgique ou je trouve des données en France ou aux États-Unis où ils sont bien avancé...

Non, mais alors rien en Suisse, non...

Donc il n'y a rien du tout en Suisse...

Non, moi j'ai rien trouvé. À part des ... des documents qui ont été réalisés euh ... par exemple par l'Association Suisse de pédiatrie ou des choses comme ça, mais eux-mêmes se réfèrent à des études euh... étrangères.

Annexe IV :

Règle « 3-6-9-12 »

Rapport Gratuit.Com



Des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Les repères spatiaux sont construits à travers toutes les interactions avec l'environnement qui impliquent ses sens, les repères temporels sont construits à travers les histoires qu'on lui raconte et les livres qu'il feuillete.

Évitez la télévision et les DVD, dont les effets négatifs sont démontrés.

Les tablettes tactiles ne sont pas prioritaires : elles peuvent être utilisées en complément des jouets traditionnels, mais toujours accompagnées, sans autre but que de jouer ensemble, et de préférence avec des logiciels adaptés.

De 3 à 6 ans

Évitez la télévision et l'ordinateur dans la chambre.

Établissez des règles claires sur le temps d'écrans et respectez les âges indiqués pour les programmes.

Préférez les jeux vidéo qu'on joue à plusieurs à ceux qu'on joue seul : les ordinateurs et consoles de salon peuvent être un support occasionnel de jeu en famille, voire d'apprentissages accompagnés.

N'offrez pas une console ou une console personnelle à votre enfant : à cet âge, jouer seul devient rapidement stéréotypé et compulsif.

De 6 à 9 ans

Évitez la télévision et l'ordinateur dans la chambre.

Établissez des règles claires sur le temps d'écrans et respectez les âges indiqués pour les programmes.

Paramétrez la console de jeux du salon.

À partir de 8 ans, expliquez-lui le droit à l'image et le droit à l'intimité.

De 9 à 12 ans

Continuez à établir des règles claires sur le temps d'écrans.

Déterminez avec lui l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Rappelez les particularités d'Internet :

1. Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
2. Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
3. Tout ce que l'on y trouve est sujet à caution : certaines données sont vraies et d'autres fausses.

Après 12 ans

Votre enfant « surf » seul sur la toile, mais convenez d'horaires à respecter.

Évitez de lui laissez une connexion nocturne illimitée depuis sa chambre.

Discutez avec lui du téléchargement, des plagiats, de la pornographie et du harcèlement.

Refusez d'être son « ami » sur Facebook.

À tout âge

Limiter les écrans, choisir les programmes, inviter l'enfant à parler de ce qu'il a vu ou fait, encourager ses créations.

(Vergiberon, 2013, Bientôt Noël : la règle des 3-6-9-12 pour les enfants)